



**LIEU DE L'ÉVÉNEMENT :** Rochonvillers – Ecuries du Tilleul

**DATE :** 31-07-10

**Engagement pour les épreuves :**

Junior  Monté

**PROPRIÉTAIRE : (ou personne responsable du cheval)**

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Commune : ..... Code postal : .....  
Téléphone : .....  
E-mail : .....

**CHEVAL ENGAGÉ :**

Nom : ..... N° SIRE : .....  
Race : .....  
Sexe : .....  
Age : .....  
Robe et taille: .....

**NOM DE LA PERSONNE QUI PRÉSENTE L'ANIMAL :** .....

**Attestation sur l'honneur du cavalier  
(Autorisation parentale pour les mineurs)**

Je soussigné.....certifie sur l'honneur posséder une  
licence fédérale n°.....  
ou une responsabilité civile n°.....  
Compagnie : .....

Je certifie exacts les renseignements fournis et m'engage à respecter les  
dispositions du règlement des concours d'élevages organisés par les Haras  
nationaux

Fait à : ..... le.....Signature.....

**Autorisation de diffusion (à remplir par le propriétaire)**

Le cheval est-il à vendre ?..... Oui..... Non.....  
Pour faciliter la vente, acceptez-vous une diffusion de cette information et de vos  
coordonnées ?  Oui  Non

J'autorise les Haras nationaux à diffuser les résultats sur leur site Internet.

Fait à : .....le.....Signature.....

Conditions d'inscription :

L'inscription se fait auprès du Haras national de Rosières aux Salines, avant le **23 juillet 2010** et doit être accompagnée du **paiement de l'engagement** et d'un **relevé d'identité bancaire** pour les animaux ouvrant droit à la perception d'une prime.

Le montant de l'**engagement** est de **10 €** à régler par chèque à l'ordre des Ecuries du Tilleul Rochonvillers.

**Aucun engagement ou paiement sur place n'est possible.**

---

- Chaque cheval devra être accompagné de son livret validé et à jour de ses vaccinations. **Vaccin anti-grippal obligatoire.**  
**Respect du protocole de vaccination suivant :** Primo-vaccination : 2 injections à 1 mois d'intervalle et rappel annuel avant le 365<sup>ème</sup> jour. Attention, les équidés n'ayant pas encore reçu la 2ème injection de la primo-vaccination ne sont pas considérés comme vaccinés !  
**Les équidés engagés ne respectant pas ce protocole de vaccination ne seront pas autorisés à prendre le départ et l'engagement ne sera pas remboursé.**
- Le respect des horaires de passage, communiqués le jour de l'épreuve, est obligatoire.
- Les chevaux ne pourront se déplacer sur le site que munis d'un numéro accroché au licol, au filet ou au tapis de selle. (Ne pas oublier de passer à l'accueil dès l'arrivée pour y retirer le numéro du cheval)

Merci de renvoyer le bulletin d'inscription à l'adresse suivante :

**Haras National**  
**Délégation régionale Lorraine**  
**1, rue Léon Bocheron**  
**54110 - ROSIERES AUX SALINES**